

I.B.G.E. – B.I.M.

DIVISION DES ESPACES VERTS

Monsieur S. KEMPENEERS

Gulledelle, 100

1200 BRUXELLES

V/Réf : DEV/SK/JPI/0817
N/Réf. : AVL/CC/KKB-3.1/s.377
Annexe : /

Bruxelles, le

Monsieur,

Objet : KOEKELBERG. Parc Elisabeth. Renouvellement de l'éclairage public.

Demande d'avis préalable

Personne de contact : Ir. J. Pirmolin

En réponse à votre lettre du 15/09/2005 sous référence, réceptionnée le 19/09/2005, nous avons l'honneur de vous informer qu'en sa séance du 05/10/2005 et concernant l'objet susmentionné, notre Assemblée a émis l'avis suivant.

En date du 06/07/2005, la Commission a examiné une première demande portant sur le renouvellement de l'éclairage public des allées latérales et périphériques du parc Elisabeth, classé comme site. Dans son avis émis consécutivement (13/07/2005), elle avait demandé que des informations complémentaires lui soient fournies pour une meilleure compréhension du projet : motivation, implantation des lampadaires, intensité lumineuse des futurs éclairages, etc.

Le dossier qui est joint à la présente demande répond en grande partie aux questions posées. Après examen des informations complémentaires, la Commission marque son accord sur le projet.

Elle attire néanmoins l'attention sur le handicap que pourrait présenter une trop grande uniformisation des luminaires pour la lecture du site. Il est en effet à craindre que l'homogénéisation de l'éclairage dans le parc contribue à « dissoudre » sa structure et n'autorise plus une distinction claire entre l'allée centrale et les allées latérales. Bien que les mâts de type « Namur » et « Grand-Place » présentent de petites variantes, n'y aurait-il pas lieu de hiérarchiser davantage les lampadaires, peut-être par des hauteurs différentes (si on sait que les mâts « Namur » font 3 m, le dossier ne mentionne pas les dimensions des mâts « Grand-Place ») ?

La Commission demande aux auteurs de projet d'examiner attentivement cet aspect du projet anticipativement à l'introduction de la demande d'avis conforme.

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments très distingués.

A. VAN LOO
Secrétaire

c.c. : A.A.T.L. – D.M.S. / A.A.T.L. – D.U.

J. DEGRYSE
Président